

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20250911-6-11-09-2025-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 11 septembre 2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	12

Date de la convocation
3 septembre 2025

Numéro délibération
6-11/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 septembre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Brun Samuel, Blanchet Bernard (pouvoir à Jeannot Philippe)

Quorum : 8

Secrétaire : Cindy Fourré

Objet de la délibération : **Remboursement de frais à M. Mozzi-Ravel pour le Congrès des Maires**

M. le maire ne pourra pas se rendre au prochain Congrès des maires à Paris se déroulant du 18 au 20 novembre 2025. Le 1er adjoint, Jacques Mozzi-Ravel le représentera.

Le conseil municipal décide à l'unanimité par vote à main levée de lui rembourser ses frais (hôtel et déplacement)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

17/09/2025

Pour copie conforme, Surin le 11 septembre 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	C. Fourré
	